



# Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE

04 91 34 89 28 06 80 13 44 28

jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr http://www.siaes.com



Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré  
http://www.sies.fr

Fédération Autonome de l'Éducation Nationale

## PROMOTION DE GRADE : HORS CLASSE DES PROFESSEURS AGRÉGÉS 2013 ÉLÉMENTS DU BARÈME 2013

Sont automatiquement promouvables tous les Agrégés ayant atteint l'échelon 7 de la classe normale au 31/12/2012.

La note de service 2012-205 remplace la 2012-009 qui est abrogée.

20 % au maximum de l'effectif total des promouvables de l'académie pourront être proposés au Ministre.

30 % au maximum de l'effectif total des promouvables de l'académie pourront bénéficier des appréciations « Remarquable » ou « Exceptionnel ».

10 % au maximum de l'effectif total des promouvables de l'académie pourront bénéficier de l'appréciation « Exceptionnel », cela ne sera pas limité à des professeurs au 11<sup>ème</sup> échelon.

Toutes les appréciations « Exceptionnel » devront être transmises au Ministre.

Les avis « Très Honorable » pourront également être proposés au Ministre.

**Éléments du barème** : BO n° 1 du 03/01/2013 et BA n° 584 du 14/01/2013  
téléchargeables sur [www.siaes.com](http://www.siaes.com)

<b>Parcours de carrière</b> échelon au 31/12/2012	<b>Si passage au choix ou au grand choix dans l'échelon occupé actuellement</b> (points non cumulables entre eux) 7 <sup>ème</sup> échelon : 10 points / 8 <sup>ème</sup> échelon : 20 points / 9 <sup>ème</sup> échelon : 40 points / 10 <sup>ème</sup> échelon : 60 points 11 <sup>ème</sup> échelon depuis 3 ans ou moins : 80 points / 11 <sup>ème</sup> échelon depuis 4 ans et plus : 90 points <b>Personnels ayant atteint le 11<sup>ème</sup> échelon à l'ancienneté, mais ayant accédé au 10<sup>ème</sup> échelon au choix ou au grand choix</b> 11 <sup>ème</sup> échelon depuis 3 ans ou moins : 80 points / 11 <sup>ème</sup> échelon depuis 4 ans et plus : 90 points
<b>Notation</b>	Note administrative sur 40 (au 31/08/2012) - Note pédagogique sur 60 (au 31/08/2012) Agents affectés dans l'enseignement supérieur : note administrative sur 100 Agents détachés : note sur 100
<b>Parcours professionnel</b>	<b>Avis du Chef établissement et du corps d'inspection</b> : voir ci-dessous <b>Appréciation du Recteur et points Recteur</b> : voir ci-dessous

### Affectation en ZEP, APV, Ambition réussite

10 points : si au moins 5 années d'exercice dans le même établissement ZEP durant la carrière.

10 points : si actuellement en ZEP et depuis au moins 3 ans, de manière continue, avec avis favorable ou très favorable du chef d'établissement.

### Appréciation et points Recteur :

EXCEPTIONNEL (90 points) / REMARQUABLE (60 points) / TRÈS HONORABLE (30 points)  
HONORABLE (10 points) / INSUFFISANT (0 point)

Le Recteur arrête son appréciation en CAPA après avoir recueilli les avis des chefs d'établissement et du corps d'inspection (pas d'automaticité).

### Avis formulés par le corps d'inspection et par les chefs d'établissement :

TRÈS FAVORABLE / FAVORABLE / RÉSERVÉ / DÉFAVORABLE

Quota de 20 % d'avis « Très Favorable » par évaluateur et par corps. Les avis modifiés défavorablement doivent être littéralement motivés.

Les avis « Très Favorable », « Réserve » et « Défavorable » doivent être accompagnés d'une motivation littéraire.

**Les Commissaires Paritaires Académiques du S.I.A.E.S. - SIES / FAEN sont à votre disposition.**

**Commissaires Paritaires Académiques Agrégés** : Nathalie BEN SAHIN REMIDI - Denis ROYNARD

- **Pour les commissaires paritaires Agrégés** : Nathalie BEN SAHIN REMIDI ✉ [nathalie.remidi@wanadoo.fr](mailto:nathalie.remidi@wanadoo.fr)

- **Coresponsable Agrégés** : Marie Françoise LABIT ☎ 04 91 65 71 87 ✉ [mariefrancoise.labit@orange.fr](mailto:mariefrancoise.labit@orange.fr)

**Responsables EPS** : Jean Luc BARRAL - Christophe CORNEILLE

**Secrétaire Général, délégué au Rectorat tous corps** : Jean-Baptiste VERNEUIL

☎ 04 91 34 89 28 ☎ 06 80 13 44 28 ✉ [jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr](mailto:jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr)